

Droit public/Thèse : Les obligations internationales de l'État d'accueil d'un investissement étranger et leur sanctionnant l'ordre juridique international



M. Régis EDOUARD

Date(s)

le 12 décembre 2017

à 14h00

Lieu(x)

Bâtiment F (Simone Veil)

Salle des actes (F.141)

A présenté ses travaux en soutenance
en vue de l'obtention du doctorat en Droit public
de l'Université Paris Nanterre

**LES OBLIGATIONS INTERNATIONALES DE L'ÉTAT D'ACCUEIL
D'UN INVESTISSEMENT ÉTRANGER ET LEUR SANCTION DANS
L'ORDRE JURIDIQUE INTERNATIONAL**

Equipe de recherche : [CEDIN](#)

Membres du jury :

M. Dominique CARREAU, Professeur émérite à l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne

M. Patrick DAILLIER, Professeur émérite à l'Université Paris Nanterre, Directeur de thèse

M. Franck LATTY, Professeur à l'Université Paris Nanterre, Co-directeur de thèse

M. Arnaud DE NANTEUIL, Professeur à l'Université Paris - Est Créteil Val de Marne, Rapporteur

Mme Sabrina ROBERT CUENDET, Professeure à l'Université du Maine, Rapporteur

Admis au grade de Docteur

Mis à jour le 21 mai 2018

<https://ed141.parisnanterre.fr/droit-public-these-les-obligations-internationales-de-l-etat-d-accueil-d-un-investissem>